



## Le 60<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de Riedwihl

### Le 26 janvier 1945, Riedwihl libérée

La bataille de la Poche de Colmar, alors que l'hiver était particulièrement froid et enneigé, est encore dans tous les esprits, tant les combats étaient âpres et meurtriers.

Si certains villages du vignoble et de la plaine étaient presque complètement détruits, notre commune était pour sa part fortement éprouvée.

Une première tentative de libération de Riedwihl par les Américains a échoué le 23 janvier 1945, principalement à cause de l'absence de l'appui de chars. Ceux-ci étaient en effet bloqués sur la rive gauche de l'Ill, un premier blindé américain s'étant engagé sur le pont en bois de la Maison Rouge, qui n'a pas supporté le poids du véhicule et s'est effondré.

Le dénouement pour Riedwihl s'accéléra dans la nuit du 25 au 26 janvier, après le lancement par le Génie d'un nouveau pont sur l'Ill.

Après une approche prudente, les Américains du 15<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, assistés par le *Combat Command* 4, finissent par faire irruption dans le village par son extrémité nord. Surpris, l'adversaire ne renonce pas pour autant. La confrontation se transforme rapidement en combat d'homme à homme, qui se solde par des pertes dans les deux camps. Subissant de violentes contre-offensives, le 15<sup>ème</sup> R.I.U.S. obtient le renfort d'un sous-groupe qui l'aide au cours de l'après-midi à reprendre en main le sud de la localité. En soirée, au départ de Holtzwihl, une ultime tentative allemande pour se réappropriier Riedwihl échoue.

La commune libérée reste sous le feu de l'artillerie adverse : une partie de la population est alors évacuée vers Ribeauvillé, tandis que les habitants demeurant sur place se terrent dans les caves et abris, de même que dans un bunker construit au sud du village.

Commémoration du 60<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de Riedwihl, le 26 janvier 2005 - Programme

19 H 00 : office d'action de grâce en l'Église Ste Marguerite, présidé par M. le Curé Charles BRILLENMEYER.

Cérémonie de souvenir et de recueillement au Monument aux Morts, avec le concours de la Chorale Ste Cécile et la Clique de Sapeurs Pompiers de Riedwihl.

Dépôt de gerbe.

Défilé vers la Salle des Fêtes.

Projection des films « La Libération de l'Alsace » (40 mn) et « Les Chemins de la Mémoire » (60 mn) présentés respectivement par le Conseil Général du Bas-Rhin et la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun.

Veillée historique avec la participation des acteurs et témoins de Riedwihl.

Verre de l'Amitié offert par la Commune.

La Section des Anciens Combattants de Riedwihl propose une exposition de photos et de documents dans la Salle des Fêtes. Le bunker qui a abrité de nombreux habitants au moment des événements de la libération, peut être visité au 9 Grand'rue, sur demande (M. Léon FLEITH).

### Invitation

S'agissant de la veillée que je souhaite informelle, sous forme d'un Stammtisch, je compte sur la participation des acteurs et témoins locaux de cette période particulièrement sombre et tragique de notre histoire. Je les en remercie vivement à l'avance.

Avec le Conseil municipal et la Section des Anciens Combattants, j'ai l'honneur d'inviter les habitants à prendre part nombreux à la Commémoration du 60<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de Riedwihl.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

## Informations diverses

- **Mise à jour réglementaire de la liste électorale :** les modifications arrêtées par la Commission administrative sont affichées en Mairie.
- **Les tarifs des services de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun pour 2005 :** l'ensemble des tarifs des services (eau potable, nacelle, eaux usées, ordures ménagères) reste inchangé par rapport à 2004, à l'exception de celui relatif à la déchetterie pour les particuliers, qui augmente de 2 %, soit de 13,5 à 13,8 € HT / habitant / an.
- **Don du Sang :** la collecte organisée à Riedwihr le 21 décembre 2004 a permis d'accueillir 99 donateurs de sang. Merci à eux au nom des malades.
- **Allocation de vétéran 2004 pour les anciens sapeurs pompiers :** le nombre d'allocataires sur l'ensemble du Département est de 3 684 contre 3 630 en 2003 et le montant total des allocations versées par le SDIS s'élève à 1 565 472 €. Pour notre commune, 17 sapeurs pompiers vétérans bénéficient de cette allocation pour un montant global de 6 812,55 €.
- **Théâtre alsacien dans la Salle des Fêtes à Riedwihr, dimanche 16 janvier 2005 à 14H30 :** la Chorale Ste Cécile propose « In Nachthamb un Pyjama » comédie de Charles DREYER, jouée par le T.A. de Ribeauvillé.
- **Grand anniversaire :** la Municipalité a eu le plaisir de présenter ses vœux et ceux de la population à Mme Germaine DIRNINGER, le 10 janvier 2005, à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire (10/01/1920).
- **État Civil de l'année 2004 :**
  - **Naissances :** 13 janvier 2004 Donovan Olivier de STOERKLER Hervé et GREWIS Nathalie  
18 mars 2004 Jean Louis Joseph JEHL de JEHL Ephrem et KROETZ Martine
  - **Mariages :** 23 juillet 2004 MEYER Mickaël et FRIEDRICH Anne  
18 septembre 2004 FLEITH Frédéric et MOREIRAS Sofia
  - **Décès :** 9 mars 2004 SCHWIN Marie veuve WURTH  
6 avril 2004 HAUMESSER Alphonse  
5 mai 2004 SCHNEIDER André  
28 août 2004 BURDLOFF Marie veuve WURTH  
1<sup>er</sup> octobre 2004 FLEITH Émilie veuve HAUMESSER  
16 novembre 2004 BURDLOFF Léonie veuve RAEHM

## PAPIERS ADMIN simplifier le c



Garder le minimum de documents administratifs, mais ne pas jeter ce qu'il faut garder... Quelques repères pour éviter tout rangement par le vide excessif.

■ **CE QUE L'ON CONSERVE TOUTE SA VIE EN LIEU SÛR**  
Vie personnelle et familiale : diplômes, livret de famille, contrat de mariage ou de divorce, jugement de divorce, livret de service militaire, actes de propriété, documents relatifs aux successions.

**Santé :** dossiers médicaux importants, résultats d'analyse, radiographies, carnets de santé et de vaccination, dossiers d'accidents corporels (expertises médicales).  
**Retraite :** feuilles de paie, titres de pension, contrats et certificats de travail, lettres d'embauche et de licenciement, relevés des Assédic, indemnités journalières de la Sécurité sociale, avis d'arrêt de travail et points de retraite... Ces documents vous aideront à reconstituer votre carrière.

■ **CE QUE L'ON GARDE LE TEMPS DE VIE DES OBJETS**

**Les factures de réparation de la voiture.**  
En cas de vol ou d'accident ou au moment de sa revente, un bon moyen pour prouver que vous l'avez entretenue.

**Les factures des objets de valeur,** pour indemnisation en cas de vol : appareils électroménagers coûteux, bijoux, vêtements, meubles...

■ **PENDANT DIX ANS :**

Les talons de chèquiers, relevés de comptes bancaires ou postaux, contrats

et factures d'entrepreneurs et d'architecte (trente ans pour les gros travaux), factures de travaux du logement.

■ **PENDANT CINQ ANS :**

Les justificatifs de paiement de pensions alimentaires, avis d'imposition et preuves de paiement, contrats de vente des propriétés et honoraires réglés au notaire. Pour les propriétaires et les locataires, il faut conserver les états des lieux, les justificatifs de paiement du loyer et des charges pendant cinq ans après le paiement du dernier loyer.

**À noter :** l'administration fiscale dispose d'un droit de rectification qui s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due. Elle peut ainsi rectifier jusqu'au 31 décembre 2004, les revenus de l'année 2001 (revenus dus au titre de l'année 2001 et déclarés en 2002)

■ **PENDANT DEUX ANS :**

Les quittances de primes d'assurance et justificatifs de paiement et de versement des indemnités, factures des biens de consommation, pièces relatives aux impôts locaux, justificatifs de paiement des cotisations à la Sécurité sociale et à la mutuelle ainsi que les décomptes de remboursement.